



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M BERRY JEAN-CHRISTOPHE

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20230130058282

Pour le compte de :

SAS CARROSSERIE AUTOPASSION

241 RUE RADIOR

01000 BOURG-EN-BRESSE

N° SIREN : 919 088 781

Régime d'imposition : Miniréel

Période déclarée : Décembre 2023

Date limite de dépôt : 24/01/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310-CA3 (applicable à compter du 01/01/2023)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Régime du réel normal – mini réel

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXEES (HT)

A1	Ventes, prestations de services	137 912
B2	Acquisitions intracommunautaires	563

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE

Opérations réalisées en France Métropolitaine		Base hors taxe	Taxe due
08	Taux normal 20 %	138 475	27 695
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		27 695
17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	113	

TVA DÉDUCTIBLE

19	Biens constituant des immobilisations	591
20	Autres biens et services	22 462
2C	Sommes à imputer, y compris acompte congés	2 497
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	25 550

TAXE À PAYER

TD	TVA due (ligne 16 - ligne 23)	2 145
----	-------------------------------	-------

DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU DE TIC

Y5	Remboursement de reliquat de TIC demandé (report de la ligne Y4)	0
28	TVA nette due (ligne TD - ligne X5)	2 145
32	Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	2 145